

**Collectif national droits de l'Homme Romeurope :**

ALPIL (*Action pour l'insertion sociale par le logement*) - ASAV (*Association pour l'accueil des voyageurs*) - ASET (*Aide à la scolarisation des enfants tsiganes*) - CIMADE (*Comité intermouvements auprès des évacués*) – FNASAT - Gens du voyage - Identité rom - LDH (*Ligue des Droits de l'Homme*)- Liens Tsiganes-MdM (*Médecins du Monde*) - MRAP (*Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples*) – Mouvement catholique des gens du voyage - PARADA – Procom - Rencontres tsiganes – RomActions \_ Une famille un toit 44 URAVIF (*Union régionale des associations voyageurs d'Ile de France*) – Et les Comités de soutien de Bonneuil, Choisy le Roi, Fontenay-sous-Bois, Montreuil, du Nord de Saint-Maur, Saint Michel sur Orge, de Savigny-Lieusaint-Melun, Vitry-sur-Seine et du Val de Marne.



Le 23 avril 2008

Monsieur le Ministre,

Votre courrier en réponse à notre communiqué de presse nous conduit à vous apporter les précisions suivantes.

En préambule, nous nous félicitons de votre lecture attentive des dépêches et articles parus reprenant nos positions. Nous n'avons eu aucune réaction au rapport annuel de notre Collectif que nous vous avons adressé en 2007 et dans lequel ce même constat avait été fait. Le Président de la République, le Premier ministre, le Ministre du travail auxquels ce rapport avait été également envoyé, nous avaient répondu qu'ils vous le transmettaient, du fait de vos attributions, afin d'apporter des réponses à notre diagnostic et à nos propositions.

Comme nous l'avons déjà clairement exprimé et contrairement à votre courrier, le Collectif Romeurope n'a jamais pris de position idéologique sur le principe des retours volontaires ni des soutiens prévus à cet effet, dès lors que ceux-ci sont effectués dans le respect des droits des intéressés, avec leur accord obtenu sans contrainte. Le harcèlement policier et la précipitation dans le montage des dossiers ne permettent pas aujourd'hui dans de très nombreux cas le libre choix des intéressés. L'absence d'évaluation précise du dispositif et des aides versées semble confirmer dans les faits la priorité donnée aux seuls départs et à leur recensement statistique.

C'est dans ce cadre que nous n'avons eu de cesse de dénoncer les abus et les modalités opérationnelles dévoyant cette procédure. Ce fut le cas notamment lors des opérations collectives scandaleuses effectuées en Seine-Saint-Denis à l'initiative du Préfet de ce département les 26 septembre 2007 à Bondy et le 10 octobre 2007 à Saint-Denis, sur lesquelles vous aviez été alertés et qui sont restées à notre connaissance sans réaction de votre part. Nous réaffirmons très fermement que les Roms contraints à vivre indignement dans les bidonvilles faute d'alternative sont instrumentalisés lorsque le choix qui leur est proposé est la destruction de leur abri de vie (cabane ou caravane) ou le retour volontaire.

L'ANAEM avec laquelle nous sommes en contact et dialogue réguliers a reconnu qu'il convenait de tirer les conséquences de ces malheureuses expériences. Nous lui avons fait des propositions concrètes : information sur site, préalable à toute expulsion des lieux de vie du dispositif d'aide au retour et au projet, présence systématique de traducteurs pour l'examen effectif et approfondi de chaque situation individuelle, aide à l'élaboration de projets dans le pays de retour conforme aux compétences et attentes des intéressés, copie à l'intéressé du formulaire d'accord de l'aide proposée et respect du délai de rétractation, accueil et accompagnement effectifs dans le pays par des structures locales soumises à une évaluation indépendante...Cependant, elle continue à organiser des retours de masse, sans discernement, allant jusqu'à renvoyer des malades, des femmes enceintes et de nombreuses familles qui ont rompu tout lien avec leur pays d'origine et qui n'y disposent même pas d'un abri. .

Le Collectif Romeurope insiste donc sur la nécessité d'une évaluation de chaque situation individuelle avant toute proposition de retour: bilan des compétences et attentes, existence d'un habitat, opportunité d'accès à un emploi ou une activité professionnelle, accompagnement social réel. A ce jour, ces opérations restent mal préparées et conduisent au retour rapide en France des personnes aidées, témoignant de l'échec des dispositions actuelles. Les informations dont nous disposons nous permettent d'affirmer que les moyens dont dispose l'Agence nationale pour les Roms en Roumanie ne lui permettent pas, actuellement, de prendre en charge efficacement les centaines de familles retournées, qui ne peuvent ainsi retrouver, comme vous le souhaiteriez, des conditions de vie digne.

Le Collectif Romeurope ne se résout pas à ce que les Roms venus de Roumanie et de Bulgarie vivent en France dans des bidonvilles dans des conditions contraires à toute dignité. Il convient de rappeler que toutes ces personnes sont des ressortissants européens dans une Europe qui affirme le principe de non discrimination et la libre circulation des travailleurs et de leurs familles. Les Roms roumains et bulgares qui le souhaitent doivent donc pouvoir être accueillis en France comme les autres européens et accéder à l'emploi sans entrave spécifique, comme c'est le cas avec la taxe de l'ANAEM demandée aux employeurs de ces ressortissants ou encore les délais administratifs exorbitants pour l'obtention de l'autorisation d'accès aux emplois sous tension.

En conclusion, le Collectif Romeurope ne peut accepter qu'une seule réponse, le retour au pays, leur soit proposée et souhaite un examen de chaque cas individuel pour apprécier les meilleures réponses à y apporter. Nous dénonçons la situation actuelle qui laisse des familles entières vivre en France dans des conditions indignes faute d'accès au droit commun. Sur chaque site en France, nous sommes disponibles pour travailler avec les services de l'Etat et les collectivités locales pour des solutions durables respectueuses des droits et aspirations des Roms qui y vivent.

Attentifs aux initiatives que vous pourriez prendre et mettre en oeuvre dans ce sens, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

*Pour le Collectif Romeurope*

Michel FEVRE

06 08 55 28 33

[www.romeurope.org](http://www.romeurope.org)

[contact@romeurope.org](mailto:contact@romeurope.org)

138, rue Marcadet – 75 018 Paris

Stéphane LEVEQUE

01 47 80 15 87